

EST-CE QUE LA MAMMOGRAPHIE EST DOULOUREUSE ?

Pour obtenir une image claire du sein, on doit le comprimer. Cela peut créer un inconfort et, pour certaines femmes, de la douleur pendant quelques secondes. Si vous avez les seins sensibles, il est conseillé d'éviter de consommer du café, du thé, du chocolat et des colas durant les deux semaines précédant votre mammographie.

EST-IL DANGEREUX DE PASSER DES MAMMOGRAPHIES ?

Les appareils de mammographie actuels émettent de très petites doses de radiation. Les avantages du dépistage sont beaucoup plus importants que les risques dus à la mammographie.

QUE DOIS-JE FAIRE LORSQUE J'APPELLE POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS DANS UN CDD ?

Vous devez avoir votre carte d'assurance maladie en main. Ayez en tête la date du début de vos dernières menstruations. N'oubliez pas de faire part de toutes situations ou besoins particuliers : handicap, implants mammaires, seins douloureux, etc. Ceci permettra au CDD de mieux répondre à vos besoins.

Certains CDD offrent des examens complémentaires, mais des frais variables peuvent être exigés.

QUE DOIS-JE FAIRE LE JOUR DE MON RENDEZ-VOUS ?

- Ne mettez pas de parfum, de poudre, de crème ou de désodorisant sur vos seins et vos aisselles, car ces produits peuvent fausser les résultats de la mammographie.
- Portez un ensemble deux pièces, pantalon ou jupe et haut. Il sera ainsi plus facile de vous dévêtir pour passer la mammographie.
- Apportez l'ordonnance de votre médecin ou votre lettre d'invitation ainsi que votre carte d'assurance maladie.
- Si vous avez déjà passé des mammographies ailleurs qu'à ce CDD, vous devez aller chercher vos films et les apporter avec vous. S'il vous est très difficile d'aller chercher vos films avant votre examen, dites-le lors de la prise de votre rendez-vous. On ne peut pas vous refuser une mammographie parce que vous ne les avez pas. Cependant, la lecture de votre mammographie peut être retardée car le radiologiste doit comparer avec les films antérieurs pour faire un diagnostic.

QUEL EST LE RISQUE QUE MON RÉSULTAT À LA MAMMOGRAPHIE DE DÉPISTAGE SOIT ANORMAL ?

Environ une femme sur dix devra passer des examens complémentaires. Ceci ne veut pas dire que vous ayez un cancer. Dans la grande majorité des cas, ces examens confirmeront qu'il n'y a rien de grave. Les examens complémentaires se font gratuitement dans un Centre de référence pour investigation désigné (CRID).

CRID : Centre de référence pour investigation désigné

OÙ PUIS-JE M'ADRESSER POUR AVOIR PLUS D'INFORMATION SUR LE PQDCS ?

Vous pouvez :

- en parler à votre médecin
- composer le 811 pour joindre Info-Santé

Si vous demeurez sur l'île de Montréal, vous pouvez :

- téléphoner au Centre de coordination des services au 514 528-2424
- consulter le site du PQDCS-Montréal : www.santepub-mtl.qc.ca/cancerdusein/programme
- acheminer vos questions par courriel à : pqdc06@santepub-mtl.qc.ca ou par la poste à :
Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
a/s PQDCS
1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Qc) H2L 1M3



GARDER
notre monde
ENSANTÉ

Janvier 2010

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

VOUS ÊTES UNE FEMME
ÂGÉE ENTRE 50 ET 69 ANS

CONNAISSEZ-VOUS
LE PQDCS



Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec

PROGRAMME
QUÉBÉCOIS
DE DÉPISTAGE
DU CANCER
DU SEIN

LE PQDCS, C'EST QUOI ?

PQDCS signifie « Programme québécois de dépistage du cancer du sein ». Le dépistage du cancer du sein est un service gratuit offert par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec à toutes les femmes âgées de 50 à 69 ans n'ayant jamais eu de cancer du sein. Il consiste à passer une radiographie des seins (mammographie de dépistage) aux deux ans.

PQDCS :
Programme québécois
de dépistage du cancer
du sein

POURQUOI UN PROGRAMME DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN ?

Le cancer du sein est le type de cancer le plus souvent diagnostiqué chez les femmes du Québec. On estime qu'une femme sur neuf risque de développer ce cancer au cours de sa vie. Le fait d'être une femme et de vieillir sont les deux principaux facteurs de risque. Avoir des personnes atteintes du cancer du sein dans la famille (grand-mère, mère, sœur, etc.) est aussi un facteur de risque, mais la majorité des femmes atteintes n'en ont pas dans leur famille. Même si vous ne sentez rien, la mammographie peut trouver de très petits changements dans vos seins.

Toute femme qui observe des changements à ses seins doit en faire part à son médecin qui pourra prescrire une mammographie diagnostique qui est gratuite dans tous les établissements qui font des mammographies.

POURQUOI LE PROGRAMME EST-IL LIMITÉ AUX FEMMES DE 50 À 69 ANS ?

Parce que des programmes similaires menés dans d'autres provinces ou pays ont été plus efficaces auprès des femmes de ce groupe d'âge.

JE N'AI PAS 50 ANS, PUIS-JE PASSER UNE MAMMOGRAPHIE DE DÉPISTAGE ?

Une femme âgée de 40 ans et plus peut passer une mammographie de dépistage gratuite par année avec une ordonnance médicale à la condition de se rendre dans un centre de dépistage désigné (CDD).

J'AI 70 ANS ET JE NE SERAI PLUS INVITÉE PAR LE PROGRAMME. CELA VEUT-IL DIRE QUE JE N'AI PLUS BESOIN DE PASSER DE MAMMOGRAPHIE ?

Étant donné que le risque de cancer du sein augmente avec l'âge, vous devriez discuter avec votre médecin des avantages et des inconvénients du dépistage par mammographie. Avec une ordonnance médicale, vous pourrez continuer à passer des mammographies de dépistage gratuitement en vous rendant dans un CDD.

CDD : Centre de dépistage désigné

QUEL EST LE RÔLE DE MON MÉDECIN DANS LE PQDCS ?

Lorsque vous vous présenterez au CDD, on vous demandera le nom et le lieu de pratique de votre médecin. Si vous n'avez pas de médecin, on vous proposera d'en choisir un parmi la liste de médecins disponibles pour faire un suivi dans le cadre du programme. Le médecin recevra tous les résultats de vos examens et est responsable de votre suivi.

COMMENT PUIS-JE PARTICIPER AU PQDCS ?

Si vous êtes âgée entre 50 et 69 ans, vous pouvez participer au programme :

1. en demandant une ordonnance à votre médecin ou en utilisant la lettre d'invitation à participer au programme envoyée par le centre de coordination des services régionaux (CCSR) du PQDCS.

Cette lettre est envoyée à chaque femme qui atteint l'âge de 50 ans figurant dans la liste de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

2. en prenant un rendez-vous dans un CDD pour passer votre mammographie de dépistage. Ces centres ont été choisis parce qu'ils répondent aux critères de qualité définis par le programme.
3. en remplissant et signant un formulaire d'autorisation de transmission de renseignements lors de votre rendez-vous au CDD.

Vous serez alors inscrite au Programme québécois de dépistage du cancer du sein.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE PARTICIPER AU PQDCS ?

- Vous recevez à la maison, tous les deux ans, une lettre vous rappelant qu'il est temps de passer une nouvelle mammographie de dépistage ainsi qu'une liste des CDD.
- Votre médecin reçoit le rapport de votre mammographie de dépistage. Vous recevez également ce résultat à la maison.
- Si le résultat de votre mammographie est anormal, le CCSR s'assure que le rapport a été acheminé à votre médecin.
- Vous participez à un programme dont les équipements de radiologie de dépistage sont contrôlés tous les ans.

CCSR : Centre de coordination
des services régionaux

Ce document est également disponible en anglais, espagnol, italien, arabe et grec sur notre site Internet : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/cancerdusein/programme/documentation.html>